

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire

DESS Direction de
projets culturels

Projet de recherche

1990

1990

DSB

18

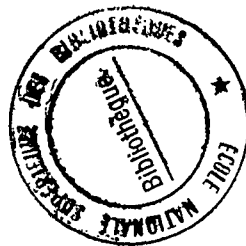
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire

DESS Direction de
projets culturels



Projet de recherche

LES MUSEUMS D'HISTOIRE NATURELLE DE
PROVINCE ET LEURS BIBLIOTHEQUES

PAR HELENE GROGNET

sous la direction de Danielle ROGER,
conservateur à l'Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

1990

1990

DSB

18

LES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE DE PROVINCE ET LEURS BIBLIOTHEQUES

par Hélène GROGNET

RESUME : Les musées d'histoire naturelle de province possèdent une riche documentation, nécessaire à leur mission de vulgarisation, mais mal répertoriée. Un questionnaire tente de mesurer l'importance et le rôle des bibliothèques spécialisées ou des centres de documentation au sein de ces musées scientifiques.

DESCRIPTEURS : Bibliothèque spécialisée. Centre documentation. Documentation. Musée scientifique. Bibliothéconomie. Questionnaire. Vulgarisation. *Musée histoire naturelle.

ABSTRACT : Natural history museums have a large information system, essential to their mission of popularization, but unknown. A questionnaire attempts to estimate the importance and the duty of special libraries or documentation centers within these science museums.

KEYWORDS : Special library. Documentation center. Information system. Science museum. Librarianship. Questionnaire. Popularization. *Natural history museum.

PLAN

INTRODUCTION : PRESENTATION DU PROJET	p. 3
DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION	p. 5
HYPOTHESES	p. 6
<u>I. LE MUSEE DE SCIENCES NATURELLES</u>	
<u>II. ... ET SA BIBLIOTHEQUE</u>	
METHODOLOGIE	p. 8
<u>I. DEMARCHE</u>	
<u>II. STRATEGIE</u>	
II.1. Stage	
II.2. Questionnaire	
II.3. Examen précis de quelques cas	
<u>III. DIFFICULTES</u>	
III.1. Du musée... à la place de la science dans la société	
III.2. Des tutelles et filiations diverses	
III.3. La prolifération des partenaires	
III.4. Un public et des démarches mal évalués	
BIBLIOGRAPHIE	p. 15
ANNEXE : ENQUETE SUR L'ACTIVITE DOCUMENTAIRE DANS LES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE DE PROVINCE	p. 22

INTRODUCTION : PRESENTATION DU PROJET

Sauvegarder le patrimoine : tel est le mot d'ordre général. Il est un domaine où curieusement ce mot d'ordre est inopérant, ou l'a longtemps été : celui des collections d'histoire naturelle. Depuis Maurice Fontaine, directeur du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, en 1967 (1), jusqu'à Philippe Taquet, actuel directeur, en 1989 (2), c'est le même discours de déploration et d'essai de persuasion : les pouvoirs publics n'ont pas conscience de la richesse des collections et de leur intérêt historique, scientifique et économique ; les crédits alloués sont dramatiquement insuffisants, et la situation se dégrade.

A cette indéniable valeur scientifique se joint une autre dimension. Que l'on songe un instant aux prestigieux herbiers de poissons conservés au Muséum de Paris... L'histoire de ces herbiers remonte au XVIIIème siècle, quand les voyageurs naturalistes sillonnaient le monde et souhaitaient ramener dans leur pays les spécimens recueillis. Pour éviter l'encombrement, vite atteint sur un navire, ils imaginèrent une technique permettant de garder la peau des poissons sur du parchemin. Un livre de poissons, en quelque sorte...

Cette fascination pour les objets curieux entreposés dans les muséums a été magistralement exploitée par Michel BUTOR et Pierre BÉRENGER dans les *Naufragés de l'Arche* (3). Photographies et textes se mêlent pour restituer la poésie émanant de la Galerie de Zoologie du Muséum de Paris, ouverte en 1889 et fermée depuis 1965, faute de crédits.

C'est également sur cette dimension que joue le communiqué de presse diffusé pour la journée "Portes ouvertes dans les musées de l'Education nationale", le mercredi 4 Avril 1990 :
"Voir ou revoir le "fardier de Cugnot",
S'émerveiller devant la plus belle collection du monde de cristaux géants,
Admirer les animaux momifiés datant de l'ancienne Egypte,
Sentir se dresser ses propres cheveux sur sa tête,
Découvrir les derniers survivants de la forêt malgache,
Observer en plein jour les astres et leurs mouvements,
Rêver devant une proue de pirogue maori..." (4)

Cette journée "Portes ouvertes" témoigne d'une volonté nouvelle de dynamiser les musées d'histoire naturelle. Un vaste programme de rénovation se met en place, notamment avec les crédits engagés pour la Galerie de Zoologie du Muséum : 400 millions de francs d'enveloppe budgétaire pour la transformer en Galerie de l'Evolution.

Ecrins pour les dizaines de millions d'échantillons, spécimens et types du monde entier, à vocation scientifique, tremplins pour l'imaginaire ... : ces musées ne sont-ils que cela? Ils sont également "lieux d'animation culturelle et pédagogique" comme le précise le dossier de presse de la journée du 4 Avril 1990 en ajoutant : "A l'époque où l'homme prend de plus en plus en compte son environnement naturel comme élément de base de la qualité de la vie, le musée d'histoire naturelle se doit d'être un lieu privilégié d'information, de documentation et de rencontre."

(1). FONTAINE, Maurice. Rôle du Muséum national d'Histoire naturelle dans les progrès de la condition humaine. *Revue de l'enseignement supérieur*, 1967, n° 3-4, p. 205-218.

(2). TAQUET, Philippe. Plaidoyer pour la préservation des grandes collections. *Pour la science*, 1989, n° 137, p. 6-7.

(3). BUTOR, Michel et BÉRENGER, Pierre. *Naufragés de l'Arche*. Paris : La Différence, 1981. 165 p. Choses vues. ISBN 2-7291-0091-1.

(4). FRANCE. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. Mission Musées. *Portes ouvertes dans les musées de l'Education nationale, Mercredi 4 Avril 1990 : dossier de presse*. Paris : Mission Musées, 1990. Tiré à part.

Ici se profile ce qui pourrait être la grande chance des musées de sciences naturelles : leur position privilégiée -de par leur thématique- dans un contexte social où les problèmes d'environnement, de nature, d'écologie prennent une importance cruciale. Cette citation montre également un autre aspect capital dans les musées d'histoire naturelle : leurs collections ne sont pas seulement animaux, plantes, fossiles, minéraux et roches... mais aussi écrits et ouvrages spécialisés. La plupart des musées possèdent une bibliothèque, dont certaines recèlent des documents extrêmement précieux, par exemple les manuscrits, plans, dessins et aquarelles sur vélin de la collection Ch. A. LESUEUR au Havre.

Une bibliothèque dans un musée d'histoire naturelle : comment vont s'articuler ces deux éléments? Comment la bibliothèque est-elle organisée et surtout comment va-t-elle s'adapter à la prise en compte et à la modernisation des musées qui semble s'amorcer ?

Y-a-t-il une spécificité du musée d'histoire naturelle qui conditionne la façon dont se structure l'activité documentaire?

En d'autres termes, il nous a paru intéressant d'étudier la bibliothèque dans un lieu spécifique -le musée d'histoire naturelle- au moment où celui-ci amorce un renouveau et une mutation.

"Adieu ziggurats, édens de poussière, usines à classifications,
salon du Nautilus métropolitain, adieu jours de sursis"

Michel BUTOR. *Nafragés de l'Arche*. P. 17.

Point de vocabulaire (définitions tirées du Dictionnaire Lexis de Larousse, 1987) :

Musée : Edifice où sont rassemblées et présentées au public des collections d'objets d'intérêt historique, esthétique, scientifique. (voir aussi la définition donnée par le Conseil international des musées, en bibliographie, p 15)

Muséum : voir musée.

Histoire naturelle : terme qui désigne les sciences de la matière (zoologie, botanique, géologie, physique, etc ...), envisagées sous leur aspect descriptif. On dit plutôt aujourd'hui sciences naturelles.

Sciences naturelles : sciences qui se sont formées à partir de l'étude de la nature (physique, chimie, géologie, botanique, zoologie, etc.).

L'usage a consacré en France l'appellation de muséum pour les musées d'histoire naturelle.

Cependant, en l'absence de texte précis, et devant la diversité des termes, nous prenons le parti d'employer comme équivalents muséum, musée d'histoire naturelle et musée des sciences naturelles.

DELIMITATION DU CHAMP D'INVESTIGATION

Il fallait d'abord établir quel type d'établissements nous allions étudier.

Les collections d'histoire naturelle relèvent du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, plus précisément de la Mission Musées, au sein de la Direction de la Programmation et du Développement Universitaire. L'Education nationale a la tutelle ou le contrôle de plus de 100 musées à vocation scientifique ou technique.

On distingue :

- les musées nationaux, à Paris
 - le Muséum national d'Histoire naturelle
 - le Musée de l'Homme
 - le Palais de la Découverte
 - le Musée national des Techniques
- les musées d'histoire naturelle de province, gérés par les municipalités.

Nous choisissons de consacrer notre étude aux musées de province. Ce sont des structures moyennes ou petites, formant un réseau harmonieusement réparti sur le territoire national, avec une situation administrative commune. Ils forment un ensemble cohérent, ils se différencient des musées nationaux par leur taille et leur situation géographique.

L'Inspection générale des musées d'histoire naturelle de province a mis à jour en février 1990 le *Répertoire des Musées d'histoire naturelle en France*. Ce document donne la liste des musées classés, contrôlés et mixtes. Nous éliminons les musées mixtes où les sciences naturelles ne sont pas prépondérantes : elles n'y occupent le plus souvent qu'une galerie, ou même une vitrine, à côté d'importantes collections d'art. Nous avons également éliminé de notre liste le Muséum de Saint-Denis de la Réunion et le Musée L'Herminier de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, voulant nous restreindre à la France métropolitaine.

Notre corpus sera donc constitué de 13 musées classés de 1ère et 2ème catégories : Aix-en-Provence, Autun, Avignon, Biarritz, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Marseille, Nantes, Nîmes, Orléans, Toulouse, et 49 musées contrôlés : Amiens, Angers, Auxerre, Bagnères-de-Bigorre, Bayonne, Besançon, Béziers, Blois, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Chartres, Cherbourg, Chilhac, Colmar, Decazeville, Elbeuf, Fontenay-le-Comte, Gaillac, La-Chaizé-le-Vicomte, Langé, Laval, Le Blanc, Le Havre, Lille, Lodève, Lyon, Marciac, Menat, Mont-de-Marsan, Montauban, Mulhouse, Nancy, Nice, Niort, Perpignan, Poitiers, Privas, Rouen, Saint-Omer, Saint-Quentin, Sarlat, Savigné-sur-Lathan, Strasbourg, Tours, Toulon, Troyes, Villers-sur-mer.

HYPOTHESES

I. LE MUSEE DE SCIENCES NATURELLES...

Il n'est plus possible de penser les sciences et techniques comme coupées de la culture en général. Il n'est pas indifférent qu'un des thèmes retenus lors des débats des Etats généraux de la Culture scientifique, technique et industrielle des 4, 5 et 6 Décembre 1989, tenus à la Cité de la Villette ait été : "Art, science et technique". Au cours de ces mêmes Etats généraux, le Ministre de la Culture, Jack LANG, déplorait la coupure apparue au XIXème siècle, selon lui, entre création artistique et recherche technologique. "Il faudra attendre 1981 pour que les choses changent. Le rôle fondamental de l'éducation, de la culture et de la recherche est alors réaffirmé et, pour la première fois, le ministère de la Culture reconnaît les sciences et les techniques comme faisant partie intégrante de la culture" (6). Le musée d'histoire naturelle est directement concerné. Les collections ont quelquefois en elles-mêmes une valeur esthétique : Roger CAILLOIS était fasciné par la beauté et le "fantastique naturel" du monde des minéraux et des insectes. Elles sont également un thème d'inspiration comme nous l'avons vu plus haut.

Le musée de sciences naturelles est donc un lieu privilégié, passerelle entre sciences et arts.

Un large mouvement d'intérêt se dessine actuellement pour les thèmes d'environnement, écologie, défense de la nature. "Il ne faut pas perdre de vue que l'environnement, c'est aussi les milieux naturels, la faune, la flore, dont l'observation et la compréhension relèvent pleinement de la culture scientifique" (7). Là encore, le musée de sciences naturelles est un acteur essentiel.

On peut donc poser l'hypothèse d'un développement des musées des sciences et des techniques et plus particulièrement des musées de sciences naturelles.

Ceux-ci ont du succès auprès du public. Toulouse avance 65000 visiteurs par an, Le Havre 25000, Dijon 130000 (?), Orléans 50000 (avant la fermeture pour déménagement), Grenoble 95000...

En 1980, après une Journée de travail sur les muséums, à Grenoble, le relevé de conclusions indiquait : "Les villes disposant d'un musée d'histoire naturelle réunies sous la présidence de l'Association des Maires de France constatent l'intérêt grandissant du public pour l'activité des musées d'histoire naturelle et des sciences et des techniques..." (8)

Ce public comporte une forte proportion de scolaires. On remarque un effet d'entraînement : les enfants qui fréquentent le musée dans le cadre de leurs activités scolaires y reviennent le dimanche accompagnés de leur famille. En outre, une partie du public qui entre dans le musée le fait pour des raisons "utilitaires" : identifier des champignons, apporter un animal blessé, demander des conseils pour se débarrasser des fourmis, souris... (9)

Le musée toucherait donc une partie du public qui ne fréquente habituellement pas les autres institutions culturelles de la ville.

(6). LANG, Jack. Retrouvailles. *Le Monde diplomatique : quotidien des Etats généraux de la culture scientifique, technique et industrielle*, 6 Décembre 1989, n°2.

A l'occasion des Etats généraux des 4, 5 et 6 Décembre 1989, le Monde diplomatique a tiré quatre numéros d'une édition spéciale, quotidienne.

(7). MORRIER, Christine. Culture scientifique et environnement : région Picardie. In FRANCE. MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. - *Le Livre des Etats généraux de la culture scientifique, technique et industrielle : 26 régions dans tous leurs états*. Paris, 1989. P. 313.

Il s'agit du recueil des débats préparatoires tenus dans les régions en automne 1989. On peut se procurer ce recueil à la Cité de la Villette, auprès de Mme Sylvia Longui, au (16-1)-40-05-75-44.

(8). Cité in JAMMOT, Dominique. Politique des ministères de tutelle des musées d'histoire naturelle de province de 1948 à 1984 : aperçu historique... In COLLOQUE NATIONAL DES NATURALISTES-MUSEOGRAPHERS (3; 1984; Strasbourg). *Actes*. Strasbourg, 1984. P. 9-39. Tiré à part. Disponible au Musée des Sciences naturelles, 2 Rue Marcel Proust, 45000 ORLEANS.

(9). D'après un entretien avec Messieurs JAMMOT et PERU, responsables du Musée des Sciences naturelles d'Orléans.

II. ... ET SA BIBLIOTHEQUE

Les collections d'ouvrages et de périodiques dans les musées sont assez mal connues. L'Inspection générale des musées, le Muséum de Paris et la Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information scientifique et technique (DBMIST) ont publié en 1989 un répertoire des collections publiques et musées d'histoire naturelle en France (10). Les bibliothèques ne figurent pas pour chaque établissement, alors qu'on peut supposer qu'un fonds documentaire existe partout. Orléans, par exemple, ne mentionne aucune bibliothèque, alors que le musée achète régulièrement des ouvrages. Un musée possède obligatoirement des livres : dons et legs accompagnant d'autres collections, documentation pour la préparation d'expositions... Tout travail de vulgarisation suppose un passage par l'écrit, qu'il s'agisse de consommer, produire ou diffuser.

Il y aurait donc une importante activité documentaire dans les musées, mais mal structurée, et imparfaitement recensée.

Le musée pourrait être une passerelle vers le livre, pour toute une partie du grand public attiré par les thèmes ou activités développés par le musée. On peut penser qu'à l'heure actuelle les musées privilégient pour l'accès à leur documentation un public de scientifiques, en raison de leur vocation à la recherche, ou un public d'enfants, de par leur mission pédagogique. Ces dernières années ont vu une évolution vers des missions de vulgarisation et de communication, donnant aux musées des sciences naturelles une dimension d'action culturelle encore peu exploitée jusqu'alors.

Ces musées nous semblent être des lieux où la connaissance a priori de l'objet exposé -c'est un objet naturel- peut abolir les barrières habituelles interdisant l'accès à la "culture". La familiarité évidente avec les objets du musée, surtout dans des structures de province qui privilégient le plus souvent une thématique régionale, "apprivoise" le visiteur.

N'y-a-t-il pas là une opportunité pour un projet culturel : conquérir au livre un nouveau public, par le biais de thématiques porteuses de demandes et redonner à l'écrit sa place non seulement comme instrument d'appropriation des connaissances, mais aussi comme élément porteur d'informations utiles dans la vie de tous les jours, et ludique.

L'amateur de champignons repartirait du musée avec une information scientifique -votre champignon est un Polypore en ombelle, Grifola (Polyporus) umbellata, comestible et même exquis !, un livre de recettes de cuisine et un album pour enfants, tel *L'Année des champignons* à l'Ecole des Loisirs !

Nous posons donc l'hypothèse du musée comme lieu privilégié pour une action culturelle efficace, car il est une structure permanente, carrefour de rencontre à plus d'un titre :

- rencontre entre science et art
- rencontre entre recherche et vulgarisation, entre scientifiques et grand public
- rencontre entre une inquiétude sociale -la pollution, l'accélération des techniques... et des possibilités de réponses.

Parallèlement, nous posons l'hypothèse de la bibliothèque dans le musée comme :

- indispensable
 - à ses activités de recherche
 - à ses activités pédagogiques
 - à ses activités de vulgarisation et de communication
- vecteur vers des pratiques d'utilisation du livre par un nouveau public.

(10). INSPECTION GENERALE DES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE. (Paris). *Collection publiques et musées d'histoire naturelle en France : premier répertoire du patrimoine..* Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 1989. 153 p. ISBN 2-90-8219-00-X. Disponible à l'Inspection, 57 Rue Cuvier, 75005 PARIS.

METHODOLOGIE

I. DEMARCHE

Nos recherches comportent donc deux axes majeurs : les musées eux-mêmes, et leurs bibliothèques.

Pour les premiers, nous devons nous attacher à :

- leur situation administrative et la politique menée à leur égard par les acteurs centraux et locaux
- leurs partenaires : boutiques des sciences, éco-musées, centres de culture scientifique, technique et industrielle (C.C.S.T.I.)
- leur place dans le réseau de diffusion de la culture scientifique et technique, à côté des universités, grands organismes de recherche...
- leurs missions et leurs fonctions
- les stratégies développées pour remplir ces missions
 - coopération
 - adaptation
 - rénovation et modernisation
- leur public.

Pour les secondes, c'est d'abord à un état des lieux qu'il faut procéder, avant de pouvoir examiner :

- leur mode de fonctionnement
- leur articulation avec la structure dont elles dépendent : sont-elles un service indépendant ou non, participent-elles aux activités de production des musées...
- leurs relations avec des structures autres que le musée : autres bibliothèques, CRDP...
- le public : faut-il privilégier un public, lequel ?

II. STRATEGIE

II.1. Stage

Le lieu de stage choisi est le Musée des Sciences naturelles d'Orléans. Celui-ci nous paraît en effet exemplaire par les options prises récemment lors de son projet d'extension.

L'établissement a été créé en 1823 sous la forme d'un Cabinet de Curiosités. Devenu Musée des Sciences naturelles, il déménage en 1966 dans de nouveaux locaux, et modernise sa démarche par la présentation des animaux naturalisés en dioramas. 20 ans après, un programme ambitieux vise à faire du musée un outil scientifique et culturel à vocation régionale.

Il s'agit de créer une extension, puis de rénover l'ancien bâtiment pour aboutir à une surface de 6000 m². Les responsables du musée affichent une volonté marquée de renouveau : le musée doit être un établissement médiatique, un lieu de productions originales et de créations muséographiques. Ce sont donc la production (audio-visuelle surtout) et l'animation qui seront privilégiées, tout en gardant des activités de recherche. Depuis longtemps, le musée suit une politique d'ouverture au sein des services municipaux : Bibliothèque municipale, Espaces verts, Institut des Arts visuels, Service des écoles, Services culturels... et de relations étroites avec les instances régionales de l'Education nationale, avec les muséums de la région Centre (Blois, Chartres, Bourges) et les organismes orléanais à vocation scientifique (Université, BRGM, INRA, CNRS...).

Parmi les équipements prévus, figurent une serre, un planétarium, un diorama géant sur la Sologne... et une bibliothèque.

Nous espérons tirer grand profit de la réflexion menée depuis plusieurs années déjà par Monsieur JAMMOT, directeur du musée, sur les missions de celui-ci, et de l'expérience de toute l'équipe du musée.

II.2. Questionnaire

A partir des deux instruments diffusés par l'Inspection générale des musées, *Répertoire des musées d'histoire naturelle de France*, et *Collection publiques et musées d'histoire naturelle en France*, un premier état des lieux a été établi sur la présence déclarée ou non d'une bibliothèque au sein de l'établissement.

Les renseignements donnés sur chaque musée dans *Collections publiques et musées d'histoire naturelle en France* sont issus de fiches établies à partir des archives de l'Inspection générale, soumises dans un deuxième temps aux établissements pour ré-actualisation. Près de 140 musées ont répondu à l'enquête en 1987 et 1988.

Pour chaque établissement sont indiqués : Informations générales, Collections dans les différents domaines (Botanique, Paléontologie, Zoologie, Préhistoire et Ethnographie...), Types, Bibliothèques.

Musées classés 1ère catégorie

AUTUN	Pas de bibliothèque déclarée.
BIARRITZ (Aquarium)	Bibliothèque du Centre d'Etudes et de Recherches scientifiques qui gère l'Aquarium et se trouve rattaché administrativement à la Ville : 4500 ouvrages, 26 abonnements aux revues scientifiques, 50 ouvrages rares et anciens.
GRENOBLE	Environ 10000 ouvrages. Fonds d'ouvrages anciens. Constitution d'un fonds documentaire important informatisé sur le Dauphiné : ouvrages, tirés à part, publications, fiches et dépliants, cartes, guides.
LA ROCHELLE	Très important fonds ancien (antérieur à 1800) de 500 volumes. Publication sur l'historique de la bibliothèque : SAINT-AFFRIQUE, 1982. Revues périodiques (catalogue publié) : 665 titres dont 232 reçus par échange avec les <i>Annales de la Société des Sciences naturelles de la Charente-Maritime</i> . Bibliothèque pour enfants : 2000 volumes. Equipement audio-visuel. Publication sur la bibliothèque des enfants : PERE, 1982.
MARSEILLE	Pas de bibliothèque déclarée.
NANTES	Bibliothèque pour les enfants et "Espace Science-Nature" : environ 4000 ouvrages pour des lecteurs de 4 à 14 ans (fichiers auteurs et matières). Support d'animations et de découvertes scientifiques pour les jeunes. Bibliothèque des adultes : environ 18000 ouvrages et 1500 livres anciens. Dons récents d'une partie de la Bibliothèque de la Société Nantaise d'Horticulture, de la Bibliothèque du Marquis René D'ABADIE et de la Bibliothèque mycologique du Dr ODIC. Nombreux périodiques français et étrangers.
NIMES	Importante bibliothèque : documentation générale, histoire naturelle régionale, revues de Sociétés d'Histoire naturelle, cartes, thèses...
ORLEANS	Pas de bibliothèque déclarée.
TOULOUSE	Pas de bibliothèque déclarée.

Musées classés 2ème catégorie

- AIX-EN-PROVENCE** Ouvrages anciens et récents. Inventaire récent.
- AVIGNON** Fichiers auteurs. Fichiers matières. Fichier des tirés à part. Il ne s'agit pas d'une bibliothèque de prêt. Les ouvrages doivent être consultés sur place. Anciens fonds : constitués par le legs REQUIEN et par les acquisitions effectuées jusqu'à environ 1900 (3388 n°), soit environ 13000 à 15000 volumes. Ouvrages rares ou rarissimes des XVIème, XVIIème, XVIIIème, XIXème siècles. Fonds modernes : constitués par les achats et dons enregistrés de 1900 à nos jours, soit environ 5000 volumes, une quarantaine de revues scientifiques et plus de 10000 tirés à part.

CLERMONT-FERRAND 23000 ouvrages, dont une petite section spécialisée pour enfants. 14 abonnements aux revues scientifiques. 2800 ouvrages anciens.

DIJON 2500 pièces de collection et nombreux abonnements. Bibliothèque accessible aux enfants. L'ensemble est sur fichiers informatiques. Création en parallèle de productions audio-visuelles (films, vidéos, montages...)

Musées contrôlés

AMIENS Bibliothèque de l'Association des Naturalistes de Levallois-Perret.

ANGERS Pas de bibliothèque déclarée.

AUXERRE Pas de bibliothèque déclarée.

BAGNERES-DE-BIGORRE Pas de bibliothèque déclarée .

BAYONNE Pas de bibliothèque déclarée.

BESANCON Environ 400 ouvrages.

BEZIERS Environ 2000 volumes d'histoire naturelle à la Conservation du Musée du Biterrois, Caserne Saint-Jacques.

BLOIS Le fonds d'ouvrages anciens appartient à la Société d'Histoire naturelle et d'Anthropologie du Loir-et-Cher. Le musée se constitue peu à peu une bibliothèque d'ouvrages récents indispensables.

BORDEAUX Fonds d'ouvrages anciens tels que ceux d'ALDOVRANDI, GESSNER, GOLDFUSS, BUFFON, CUVIER... Plus de 200 ouvrages récents traitant de sciences naturelles (sauf botanique). Encyclopédies anciennes et récentes. Section spécialisée pour les enfants, en cours de développement ; 20 abonnements à des périodiques scientifiques. Un millier de diapositives.

BOURGES 1200 ouvrages et 9 abonnements à des revues. Une centaine d'ouvrages anciens dont un exemplaire unique de la flore des environs de VIERZON par R. LEMAITRE (manuscrit de 1850).

CAEN Pas de bibliothèque déclarée.

CHAMBERY Pas de bibliothèque déclarée.

CHARTRES	Accessible sur rendez-vous, possibilité de prêt, reprographie. Environ 3000 ouvrages, 1 registre d'entrée et 1 inventaire en cours. Petits fonds anciens des XVIème et XVIIIème siècles (ré-éditions de PLINE, LINNE, FABRICIUS, LATREILLE, GEOFFROY...). Nombreux tirés à part, brochures et documents divers (cartes, fiches).
CHERBOURG	Pas de bibliothèque déclarée.
CHILHAC	Ne figure pas dans <i>Collections publiques et musées d'histoire naturelle</i> .
COLMAR	20000 volumes (périodiques et monographies) surtout des XIXème et XXème siècles (jusqu'en 1940).
DECAZEVILLE	Pas de bibliothèque déclarée.
ELBEUF	Pas de bibliothèque déclarée.
FONTENAY-LE-COMTE	Pas de bibliothèque déclarée.
GAILLAC	Pas de bibliothèque déclarée.
LA-CHAIZE-LE-VICOMTE	Pas de bibliothèque déclarée.
LANGÉ	Pas de bibliothèque déclarée.
LAVAL	Ouvrages anciens uniques (BUFFON, LINNE, COSTES, D'ORBIGNY, DE LAPPARENT...). Ouvrages allemands.
LE BLANC	Pas de bibliothèque déclarée.
LE HAVRE	Environ 4000 ouvrages et 50 périodiques. De la Société Géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre : environ 200 périodiques morts et 113 vivants. Donation de la bibliothèque H et G TERMIER en cours : plusieurs milliers de titres et dizaines de périodiques. Diapothèque (plusieurs milliers de vues) et photothèque documentaire concernant tous les domaines des sciences de la nature, de l'archéologie, de la muséologie. Intérêt principalement régional (mais pas uniquement). Très importante collection LESUEUR : manuscrits, plans, dessins, aquarelles sur vélin.
LILLE	En reclassement actuellement suivant le système CDM utilisé à ROUEN. 3000 ouvrages traitant essentiellement de zoologie et de géologie avec un peu de botanique. Ouvrages anciens dont <i>Les Oiseaux coloriés</i> de TEMMINCK, <i>Monographie des oiseaux d'Europe et de leurs oeufs</i> de NAUMANN...
LODEVE	Pas de bibliothèque déclarée.
LYON	Fonds ancien (200 ans) de livres rares. Environ 834 périodiques dont 272 vivants. Accessible aux chercheurs sans restriction et salle de lecture pour le public. Photothèque. Moyens audio-visuels et informatiques.
MARCIAC	Pas de bibliothèque déclarée.
MENAT	Pas de bibliothèque déclarée.
MONT-DE-MARSAN	Pas de bibliothèque déclarée.

MONTAUBAN	3000 volumes environ, plus de 500 tirés à part de préhistoire (dont certains très rares). Abonnement à divers périodiques.
MULHOUSE	Pas de bibliothèque déclarée.
NANCY	Pas de bibliothèque déclarée.
NICE	Ouverte aux amateurs sur demande. Environ 26000 titres (ouvrages et tirés à part) et 350 périodiques. Collection d'aquarelles de Vincent FOSSAT (XIXème siècle) : 4400 planches de champignons, poissons et flore du Comté de NICE.
NIORT	Pas de bibliothèque déclarée.
PERPIGNAN	Ouvrages anciens (689). Revues locales. Abonnement au fichier PASCAL.
POITIERS	Pas de bibliothèque déclarée.
PRIVAS	Pas de bibliothèque déclarée.
ROUEN	Pas de bibliothèque déclarée.
SAINT-OMER	Pas de bibliothèque déclarée.
SAINT-QUENTIN	Pas de bibliothèque déclarée.
SARLAT	Ne figure pas dans <i>Collections publiques et musées d'histoire naturelle</i> .
SAVIGNE-SUR-LATHAN	Pas de bibliothèque déclarée.
STRASBOURG	Bibliothèque scientifique : 2630 ouvrages français, 1427 étrangers, environ 2000 non inventoriés. 391 périodiques. Environ 1000 ouvrages rares et anciens. Bibliothèque de vulgarisation : 1000 titres.
TOULON	Pas de bibliothèque déclarée.
TOURS	Pas de bibliothèque déclarée.
TROYES	Pas de bibliothèque déclarée.
VILLERS-SUR-MER	Pas de bibliothèque déclarée.

On constate une évidente disparité, et on soupçonne qu'une investigation plus poussée montrerait une activité documentaire dans tous les musées.

Pour mesurer cette activité documentaire, nous avons élaboré un questionnaire, qui a été d'abord soumis à l'avis de Mr Laurent PERU, conservateur au musée d'Orléans. Prêt début mars, ce questionnaire a été envoyé pour test à huit établissements, après avoir joint les responsables au téléphone et obtenu leur accord : Marseille, Lyon, Le Havre, Dijon, Toulouse, Grenoble, Rouen, Orléans. A ce jour, seuls Marseille et Lyon n'ont pas répondu.

Suite au test, le questionnaire a connu quelques modifications mineures dans les formulations (voir annexe p. 22). Il sera adressé début juin à l'ensemble des musées classés et contrôlés constituant notre champ d'investigation, au cours du stage, le Musée d'Orléans ayant l'amabilité de fournir le soutien logistique.

Un envoi sera également fait pour information à l'Inspection générale des musées d'histoire naturelle, et à la Mission Musées.

Le test a permis de mesurer l'utilité du questionnaire. Nous n'avions pas trouvé de bibliothèque pour le Muséum de Toulouse. Or les réponses reçues montrent une activité documentaire structurée en deux secteurs : scientifique et pour enfants, avec un souci d'agrandir et de développer la bibliothèque scientifique.

Il nous a permis également de déceler un cas particulier : Rouen. Le fonds documentaire du Muséum a été mis à disposition de l'Observatoire régional de l'Environnement, association loi 1901. Cet observatoire, qui est l'ancien centre de documentation du Muséum, est géré par deux professionnels (DUT documentation, CAFB + formation scientifique); il met à la disposition du public un large éventail de services : consultation, prêt, recherche documentaire, services télématiques, conférences...).

II.3. Examen précis de quelques cas

- ORLEANS. Le projet d'extension inclut une bibliothèque. Nous étudierons quelles ont été les motivations de ce choix.

- ROUEN. Nous venons de voir que les fonds documentaires du Musée de Rouen ont été mis à disposition d'une structure associative dynamique et dont le succès paraît confirmé. Quelles ont été les conditions de ce transfert, et quelles conclusions peut-on en tirer ?

- Enfin, nous aimerions examiner le cas d'un musée où les activités sont diversifiées, mais où la politique documentaire a été un échec. Les tentatives infructueuses sont porteuses d'autant d'enseignements que les réussites. Notre choix n'est pas fixé pour l'instant.

III. DIFFICULTES

III.1. Du musée... à la place de la science dans la société

On ne peut étudier les bibliothèques des musées d'histoire naturelle de province sans consacrer une grande part de travail à ces derniers et à l'évolution de leurs missions. Or celles-ci risquent de nous entraîner fort loin. Longtemps les musées d'histoire naturelle se sont contentés de gérer leurs collections, tout comme les musées d'art et d'histoire. Ils ont maintenant une fonction de diffusion des connaissances vers le public, et donc de vulgarisation. Les travaux sur la vulgarisation scientifique sont légion et insistent sur la place de la science dans la société. Les plus novateurs s'articulent autour du champ spécifique créé par les pratiques de vulgarisation, et sur les discours que tient la vulgarisation. Ils font intervenir spécialistes en communication et linguistes, sémioticiens. La nouvelle muséographie scientifique s'inspire d'ailleurs largement des travaux des sémioticiens, et a produit elle aussi une abondante littérature.

Nous devons donc veiller à ce que ces deux pôles : place de la science dans la société et problèmes muséographiques, ne dévorent pas notre propos.

III.2. Des tutelles et filiations diverses

Nous avons restreint notre propos aux structures moyennes et petites de province. Cependant les apports théoriques viennent essentiellement de réflexions autour du Muséum de Paris, du Palais de la Découverte, et de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette.

Le premier est l'organe de contrôle des musées de province depuis le décret du 27 Avril 1948. Dans ce décret, le Muséum de Paris a pour charge de centraliser la documentation relative aux collections d'histoire naturelle, de coordonner l'action des musées et d'en assurer le contrôle, par le biais de l'Inspection. Le Muséum, faute de moyens, n'a jamais pu remplir son rôle pilote auprès des musées de province. La création en 1982 de la Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'information scientifique et technique n'a pas amené non plus d'amélioration significative pour les musées. En 1989, a été créée la Mission Musées. Elle agit pour l'instant soit directement, en participant financièrement aux programmes de rénovation et modernisation des établissements (Dijon, Grenoble, Strasbourg, Bourges, Orléans, Autun...),

soit indirectement via l'Office de coopération et d'information muséographiques (OCIM), créé en 1984, qui organise des sessions de formation continue, fournit de l'assistance documentaire, technique ou informatique.

Quelle a été exactement la politique nationale vis-à-vis des musées de sciences naturelles? Comment ont pu jouer les politiques locales? Qu'est devenu le Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle du Ministère de la Culture?

Vis-à-vis du Palais de la Découverte, il faut davantage parler d'une filiation spirituelle. Créé en 1937, à l'initiative de Jean Perrin, physicien, prix Nobel en 1926, il a longtemps été le modèle de la vulgarisation pédagogique.

En 1986, s'est ouverte la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. J'ai déjà pu mesurer au cours de conversations l'hostilité déclenchée chez les conservateurs et les scientifiques à la seule évocation de cet établissement. Cependant, entreprise culturelle chargée d'opérer une médiation des sciences et des techniques vers le grand public, celle-ci a une production théorique indispensable à notre étude. Un choix a été fait de mise en spectacle de la science : est-il concluant?

Par leur dimension et leur spécificité, ces établissements diffèrent de nos musées de province. Il nous faudra être prudent quant au transfert de conclusions de l'un à l'autre.

III.3. La prolifération des partenaires

On reste stupéfait devant la prolifération des dernières années en éco-musées, boutiques des sciences, centres de culture scientifique, technique et industrielle... Structures associatives le plus souvent, à la longévité hasardeuse quelquefois, se posent-elles en situation de complémentarité ou de concurrence? N'y-a-t-il pas contradiction entre ce développement de structures plus ou moins éphémères et la présence presque oubliée de musées dotés déjà d'infrastructures en bâtiment, personnel et collections? Ou est-ce le signe d'une carence?

Là encore, nous dépassons le cadre des musées de sciences naturelles, mais le phénomène nous paraît suffisamment important pour devoir être étudié.

III.4. Un public et des démarches mal évalués

La littérature regorge d'allusions à l'importante demande du public en matière de culture scientifique et technique. Cependant, quand on cherche les bases de ces affirmations, la tâche devient ardue. Nous menons actuellement quatre démarches parallèles pour avoir des indications plus précises : auprès du Ministère de la Culture, auprès de la Mission Musées, auprès de la Cité de la Villette, et auprès de l'Inspection générale des Musées d'histoire naturelle.

A tous, la même demande : des études d'évaluation ont-elles été menées sur la demande du public et sur le succès de telle ou telle démarche?

Ainsi une étude vient de se terminer à la Villette sur l'évaluation de la salle interactive de vidéodisques, mais n'a pas encore été publiée.

Ou encore, il existerait une étude rédigée à la demande du Ministère de la Culture en 1986 intitulée *Demandes sociales en matière de culture scientifique et technique*, mais nos recherches sont encore infructueuses.

Nos seuls éléments sont pour l'instant des enquêtes partielles, souvent menées par les régions, et essentiellement sur les jeunes publics, et une enquête générale déjà trop vieillie de 1978.

BIBLIOGRAPHIE

Nous présentons ici l'état actuel de la bibliographie. Celle-ci comporte encore des lacunes, notamment en ce qui concerne les évaluations des demandes du public, ou l'analyse des publics existants.

Des visites à la Villette, à l'Inspection générale des musées et sans doute à la Mission Musées, dans le courant du mois de juin, nous permettrons sans doute de combler ces lacunes.

Il est très difficile de trouver des publications qui n'intéressent que les musées d'histoire naturelle, surtout de province, et a fortiori leurs bibliothèques ! Quand elles existent, il s'agit le plus souvent de littérature grise : communication à des colloques dont les compte-rendus ne sont pas publiés, articles à diffusion restreinte...

Nous remercions le Musée d'Orléans, qui nous a ouvert ses archives... disponibles : le déménagement étant en cours, presque toute la documentation se trouve en cartons...

La bibliographie est regroupée par thèmes.

Répertoires

BARNAUD, Germaine. *Répertoire des musées et collections publiques de France*. Paris: Réunion des Musées Nationaux, 1982. 454 p. ISBN 2-7118-0195-0.

Classement par villes. Un classique.

CABANNE, Pierre. *Guide des musées de France*. Paris : Bordas, 1984. 516 p. ISBN 2-04-015353-5.

Très clair, bien illustré, ce guide comporte quelques notices sur la muséologie. Il répertorie environ 1700 musées dans tous les domaines par régions, puis par départements. Index par sujets, artistes, collections, villes.

INSPECTION GENERALE DES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE. (Paris). *Collections publiques et musées d'histoire naturelle en France : premier répertoire du patrimoine*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 1989. 153 p. ISBN 2-90-8219-00-X.

Présente par ordre alphabétique des villes les collections des différents musées et mentionne s'ils ont une bibliothèque.

INSPECTION GENERALE DES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE. (Paris). *Répertoire des musées d'histoire naturelle de France : mise à jour février 1990*. Paris : Muséum national d'histoire naturelle, 1990. 25 p.

Regroupe les musées selon qu'ils sont classés, contrôlés ou mixtes. Donne le répertoire des musées par départements et par régions.

Administration

CHATELAIN, Jean. *Administration et gestion des musées*. Paris : Documentation française, 1987. 400 p. ISBN 2-11-001846-1.

Porte essentiellement sur les cadres juridiques et administratifs des musées gérés ou contrôlés par la Direction des Musées de France, au Ministère de la Culture. Consacre cependant une partie aux organes extérieurs à la DMF, dont les musées d'histoire naturelle.

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES. (Paris). *Statuts. Code de déontologie professionnelle*. Paris : I.C.O.M., 1987. 28 p.

L'ICOM (International Council of Muséum), créé en 1946, suite à l'Office international des Musées de la SDN, est placé sous l'égide de l'Unesco. C'est un organisme actif de coopération et d'information. Il publie la revue *Muséum*. Il donne comme définition du musée : "Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation."

FRANCE. MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. Mission Musées. *Portes ouvertes dans les musées de l'Education nationale, Mercredi 4 Avril 1990 : dossier de presse..* Paris : Mission Musées, 1990. 12 f. Tiré à part.

Présentation de la journée du 4 Avril, des animations offertes dans les différents musées de l'Education nationale, mais aussi de la Mission Musée elle-même et de ses actions.

Politique nationale

ASSOCIATION DES MUSEES ET CENTRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE. (Paris). *Texte proposé comme base de discussions à l'Assemblée générale de Mulhouse.* - S.l., 1985. Tiré à part. 9 f. Disponible au Musée des Sciences naturelles d'Orléans.

Ce document demande une véritable politique nationale de la Culture scientifique et technique. Il remarque :

- que les promesses de crédits ont provoqué un phénomène "d'autolabélisation" culture scientifique et technique pour des actions qui n'en relèvent pas
- que des efforts budgétaires doivent être consentis et pas seulement pour la Villette
- que les régions se sentent peu concernées alors que l'Etat attend des initiatives régionales

La Culture scientifique et technique au Parlement : questions de parlementaires et réponse de Monsieur le Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Jacques VALLADE. *Bulletin de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle*, janvier 1988, n° 25.

Il s'agit de la session d'automne 1987. Les questions portent sur le retrait de l'Etat, marqué par la stagnation des crédits affectés à la culture scientifique et technique. Le Ministre répond par les sommes consacrées aux différentes actions : subventions aux centres, promotion de l'audio-visuel scientifique et technique, rénovation des musées parisiens...

FERRIOT, Dominique. Un Programme mobilisateur pour la culture scientifique et technique. *Bulletin de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle*, novembre 1985, n° 15.

Le Directeur de la DIXIT donne les axes prioritaires du Programme mobilisateur "Culture scientifique et technique" lancé dans le cadre du Plan triennal pour la recherche et le développement technologique 1986-1988, piloté conjointement par les Ministères de l'Education nationale, de la Recherche, et de la Culture :

- mise en place de centres régionaux de culture scientifique et technique
- diffusion de cette culture dans et par l'entreprise
- lancement de nouveaux produits d'édition et audio-visuels
- développement des actions en direction de la jeunesse
- développement de la dimension internationale

Une note dans la même revue de janvier 1988, n° 25 nous apprend que la structure n'a jamais fonctionné, et que son Président, privé d'une délégation claire, a démissionné en décembre 1987.

JAMMOT, Dominique. Politique des ministères de tutelle des musées d'histoire naturelle de province de 1948 à 1984 : aperçu historique ou La Triste histoire des musées d'histoire naturelle de province. COLLOQUE NATIONAL DES NATURALISTES-MUSEOGRAPHES (3 ; 1984 ; Strasbourg). *Actes.* Strasbourg, 1984. P. 9-39. Tiré à part.

L'auteur retrace l'évolution ou plutôt la non-évolution de la politique de l'Etat. Les musées sont sous la tutelle du Muséum de Paris, n'ont pas de crédits particuliers qui leur soient affectés, leurs conservateurs ont un statut médiocre. La Division de la Communication, des Publications et des Musées, au sein de la DBMIST créée en 1982 s'est contentée de dresser le catalogue de ce qu'il faudrait faire. En 1984, il n'y a toujours pas de ligne budgétaire propre aux musées à l'Education nationale, ni de perspective d'amélioration du statut des conservateurs.

Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris

FONTAINE, Maurice. Rôle du Muséum national d'histoire naturelle dans les progrès de la condition humaine : conférence prononcée devant la Société des Amis du Muséum, le 7 octobre 1967. *Revue de l'Enseignement supérieur*, 1967, n° 3-4, p. 205-217.

Le directeur du Muséum passe en revue les différentes recherches menées dans ses laboratoires pour montrer leur contribution aux progrès techniques et au bien-être matériel et spirituel des populations.

TAQUET, Philippe. Plaidoyer pour la préservation des grandes collections. *Pour la science*, mars 1989, n° 137, p. 6-7.

Le directeur du Muséum montre l'importance scientifique, historique et économique des collections d'histoire naturelle et de la recherche qui s'effectue dans les différents laboratoires.

La Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette

DECROSSE, Anne, LANDRY, Johanne et NATALI, Jean-Paul. Les Expositions permanentes de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette : Explora. *Muséum*, 1987, n° 155, p. 176-191.

Les auteurs présentent la façon dont a été réalisée la transformation de discours spécifiques en discours d'exposition, à la Villette. Ils font état d'une étude des attentes du public réalisée par une société extérieure dégageant deux groupes :

- individus jeunes adhérant aux possibilités de manipulation et d'exploration
- individus plus âgés, plus réticents, surtout sensibles au prestige.

LEBEAU, André. Musée de la Villette. *Quels musées, pour quelle fin aujourd'hui ?*. Paris : Documentation française, 1984.

Une seule communication tournée vers les sciences et les techniques dans cet ouvrage collectif consacré aux musées d'art, d'ethnographie et d'archéologie. Il n'existe pratiquement pas en France de système public d'accès à la culture scientifique et technique ; la Villette vient combler ce manque.

NATALI, Jean Paul et LANDRY, Johanne. La Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette. *Muséum*, 1986, n° 150, p. 124-132.

Historique du projet et présentation des services, dont la médiathèque.

L'avenir des structures moyennes

HUDSON, Kenneth. Un Musée inutile. *Muséum*, 1989, n° 162, p. 114-116.

Auteur de plusieurs ouvrages de muséologie, K. Hudson s'en prend au gigantisme qui affecte trop de réalisations contemporaines, telles la Villette ou Orsay.

JAMMOT, Dominique. Rentabilité et efficacité dans un petit musée. *Muséum*, 1984, n° 141, p. 25-29.

Pour évaluer l'efficacité d'un musée, il faut disposer des bilans d'activité, à mettre en relation avec les bilans financiers et l'importance numérique de l'équipe. L'exemple d'Orléans montre l'efficiences et la compétitivité possibles pour les structures moyennes.

Eco-musées et boutiques de sciences

Curieusement, alors que la littérature actuelle fait souvent allusion aux actions menées par les Centres de culture scientifique, technique et industrielle, nous n'avons pas trouvé d'article qui leur soit entièrement consacré. Une lettre a été envoyée à l'Association des musées et des Centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle pour confirmer ce point.

FEDERATION DES ECO-MUSEES. (Salins-les-Bains.) *Eco-musées : en avant la mémoire*. Salins-les-Bains : Fédération des Eco-musées, 1990. 16 p. ISBN 2-950445-0-5.

Brochure de présentation des 28 éco-musées de France et adresses.

Images de l'Ecomusée. *Muséum*, 1985, n° 148.

Un numéro entier de la revue *Muséum* est consacré aux Eco-Musées, à leur émergence, leur évolution, parfois entachée de déviations par rapport au concept originel défini par Georges-Henri Rivière. "Un éco-musée est un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble".

ROUX-FOUILLET, Jean-Paul. De la boutique à l'atelier. *Bulletin des Bibliothèques de France*, nov-déc. 1984, tome 29, n° 6, p. 506-510.

Analyse le fonctionnement et l'avenir (sombre) des boutiques de sciences, lancées en 1983 pour jeter un pont entre l'Université et le public.

Les fonctions du musée

DEMAY, L.J. Le Musée d'histoire naturelle et la communication. COLLOQUE NATIONAL DES NATURALISTES-MUSEOGRAPHES (3; 1984; Strasbourg). *Actes*. Strasbourg, 1984. P. 115-122. Tiré à part.

L'évolution des moyens de communication oblige le musée à s'adapter. Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur les vecteurs de communication du musée : étiquettes, panneaux, expositions, animateurs, si possible avec des professionnels de la communication.

HOYER-HANSEN, Tage. Le Rôle éducatif du musée. *Muséum*, 1984, n° 144, p. 176-183.

Les musées devraient donner la priorité aux activités d'éducation et d'information.

SCHOUTEN, Franz. L'Education dans les musées : un défi permanent. *Muséum*, 1987, n° 156, p. 240-243.

L'éducation est maintenant utilisée comme instrument de marketing pour asseoir la légitimité du musée. Or des études, notamment aux Etats-Unis, ont montré que le public n'apprend pas grand-chose, et que l'attention d'un public même motivé se relâche rapidement. L'article comporte également une mise au point sur les tendances nouvelles de la muséologie, qui prend en compte le visiteur, et la société où s'insère le musée.

STRONG, Roy. Le musée, agent de communication. *Muséum*, 1983, n° 138, p. 75-81.

Le musée doit mener aujourd'hui une politique de relations publiques : il doit comporter bureau de presse et d'information, magasins de vente...Il doit louer ses salles pour des réceptions, il doit faire appel au mécénat privé..."Il faut savoir si on préfère se noyer ou apprendre à nager" dit l'auteur, ancien directeur de la National Portrait Gallery et actuellement du Victoria and Albert Muséum.

La Vulgarisation

FAYARD, Pierre. *La Communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation*. Lyon : Chronique sociale, 1988. 152 p. L'Essentiel. ISBN 2-85008-090-X.

Analyse les moteurs de la communication scientifique publique (concept plus large que celui de vulgarisation), ses acteurs et ses fonctions : célébration de valeurs, gestion d'opinion, actualisation des connaissances, intégration médiatique, information critique.

JACOBI, Daniel et SCHIELE, Bernard, dir. *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance*. Seyssel : Champ Vallon, 1988. 288 p. Milieux. ISBN 2-87673-006-5.

Synthèse et nouvelles directions de recherche pour étudier les formes modernes de la diffusion ou de la divulgation scientifique.

JURDANT, Baudoin. La Vulgarisation scientifique. *La Recherche*, 1975, volume 6, n° 53, p. 141-155.

A partir d'un essai de définition de la vulgarisation scientifique, l'auteur examine toutes ses intentions : pédagogique, épistémologique, réponse à une demande sociale. Il la confronte avec les autres champs ayant peu ou prou les mêmes finalités : enseignement, journalisme scientifique et se demande si elle n'obéit pas aux règles du genre littéraire. Pour aboutir à la conclusion que le but avoué de transmission des connaissances cache celui plus profond de créer ou maintenir une hiérarchie sociale du savoir.

ROQUEPLO, Philippe. *Le Partage du savoir : recherches sur la fonction socioculturelle de la vulgarisation scientifique*. Paris : Seuil, 1974.

P. ROQUEPLO analyse "l'opération culturelle" effectuée par la vulgarisation scientifique, après avoir démontré qu'elle ne réalise pas le partage du savoir qui est sa mission officielle. Elle contribue en fait à donner à la science la seule modalité culturelle qui lui soit possible hors du monde scientifique, à savoir la représentation sociale. L'auteur propose une stratégie pour une vraie transmission des savoirs scientifiques.

Vulgarisation scientifique. *Bulletin des bibliothèques de France*, nov-déc. 1984, tome 29, n° 6.

Ce numéro consacré à la vulgarisation en donne un bon panorama : nécessité de créer d'autres structures, rapport d'expériences, analyse du discours vulgarisateur et des stratégies d'exposition, divertissement scientifique à la TV, films et édition scientifiques. Du côté des bibliothèques, on évoque la difficulté d'intégrer la culture scientifique dans les activités d'un établissement, on relate les expériences de Grenoble et Massy, on remarque qu'il est indispensable d'avoir une formation scientifique minimum. Très intéressantes également : les analyses de préfiguration pour la médiathèque de la Villette.

Communication. Culture scientifique et technique

La Divulgaration du savoir : théories et pratiques sémiotiques. Numéro spécial de *Protée*, 1988, volume 16, n° 3. 146 p.

Ensemble de communications sur les questions soulevées par la mise en circulation des savoirs : nature des acteurs, efficacité des messages, retombées effectives. Préface de Bernard Schiele, Université du Québec à Montréal.

FRANCE. MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Le Livre des Etats généraux de la culture scientifique, technique et industrielle : 26 régions dans tous leurs états*. Paris, 1989. 315 p.

Recueil des débats en région, préparatoires au colloque national des 4, 5 et 6 décembre 1989 à la Villette. Les débats sont réunis par thèmes. Les interventions sont de qualité inégale. L'intérêt du recueil se trouve dans le recensement des actions menées, des enquêtes lancées... Malheureusement, certaines interventions sont coupées (la Corse !) et l'imprécision des sources bibliographiques rend leur exploitation ultérieure malaisée.

MIEGE, Bernard. *La société conquise par la communication*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 1989. 232 p. ISBN 2-7061-0328-0.

Les technologies et techniques de communication émergent à une période clef de l'histoire des sociétés occidentales et s'insèrent dans les structures politiques, culturelles et économiques sous des modalités variables, et non en un processus unifié.

Le Monde diplomatique : quotidien des Etats généraux de la culture scientifique, technique et industrielle. Numéros spéciaux 1, 2 et 3 des 5, 6 et 7 décembre 1989.

Ces numéros spéciaux rendent compte des discours, ateliers, carrefours... avec leur atmosphère quelquefois houleuse, notamment lors des débats sur le manque de transparence du monde scientifique ou de la vulgarisation par l'audio-visuel. Anecdotique, mais révélateur de tensions.

La professionnalisation du médiateur

CAILLET, Olivier, LAS VERGNAS, Olivier, PROKHOROFF, Catherine. Le Médiateur scientifique, technique et industriel. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, tome 32, n° 4, p. 328-333.

Les auteurs définissent la profession de médiateur, telle que leur expérience de formateurs à la Villette leur a permis de l'élaborer, après avoir rappelé les conditions de son émergence et les difficultés de la communication scientifique. Ils remarquent la proche parenté entre documentation et médiation et avancent l'hypothèse pour un avenir proche d'une structuration du champ de l'information scientifique et technique en trois familles : mise à disposition de l'information (bases de données), traduction et adaptation de l'information, création d'opérations volontaristes de communication scientifique et technique.

PRADAL, Jean. Les médiateurs de la culture scientifique et technique. Dossier n° 2, Supplément au *Bulletin de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle*, janv. 1988, n° 25. 4 p.

Donne le portrait robot du médiateur : bon contact humain, connaissance des nouvelles technologies de la communication, grande culture scientifique, intérêt pour les débats éthiques et objectivité, connaissance des processus d'acquisitions par le public. Deux formations homologuées existent : l'une à l'IUT de Tours, l'autre à Paris VII (Maîtrise en information et communication scientifique et technique).

Les études d'évaluation

BOSS, Jean-François et KAPFERER, Jean-Noël. *Les Français, la science et les medias : une évaluation de l'impact de la vulgarisation scientifique et technique*. Paris : Documentation française, 1978. 274 p.

Enquête-sondage destinée à montrer plus clairement l'attitude du public devant la vulgarisation scientifique. Quel est ce public ? Par quel canaux accède-t-il à la vulgarisation ? Quels sont ses centres d'intérêt ?

L'analyse des données permet de dégager six types de "consommateurs" de la VST : le Médian, l'Eponge, le Nanti, l'Exclu, le Méfiant, l'Indifférente.

Cette étude est malheureusement déjà trop ancienne.

CSTI et Milieu scolaire : contribution de la région Auvergne au Carrefour Savoir, Education, Loisirs. FRANCE. MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Le Livre des Etats généraux de la culture scientifique, technique et industrielle : 26 régions dans tous leurs états*. Paris, 1989. P. 252-253.

Relate les résultats d'une enquête menée en 1989 dans la région Auvergne, auprès des milieux scolaires, afin de mieux saisir les attentes des jeunes face à la Culture scientifique et technique. Cette enquête est malheureusement faussée car elle a touché principalement des lycées techniques, ce qui "professionnalise" les demandes exprimées.

FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. Département des Etudes et de la Prospective. *Les Pratiques culturelles des Français : 1973-1989*. Paris : La Documentation française, 1990. 285 p. ISBN 2-7071-1914-8.

L'enquête de 1988-1989 montre un renouvellement :

- augmentation de l'écoute TV et de l'écoute musicale à domicile
- les sorties du soir continuent à progresser, surtout celles de convivialité : cinéma et discothèques
- de moins en moins de Français restent totalement à l'écart de la culture.

Malheureusement, l'enquête est trop générale pour opérer une distinction entre fréquentation des musées d'art, d'histoire... et musées de sciences naturelles.

GIGUE, Anne-Marie. Une Enquête sur les actions culturelles scientifiques et techniques en direction des jeunes. Dossier n° 3 "Jeunesse", supplément au *Bulletin de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle*, oct. 1988, n° 29. 14 p.

Recense de manière complète les actions menées dans le cadre des clubs, de l'école... Permet de voir la place des musées dans l'ensemble et de recenser les partenaires éventuels pour une action commune.

GOTTESDIENER, Hana. *Evaluer l'exposition : définition, méthodes et bibliographie sélective commentée d'études d'évaluation..* Paris : La Documentation française, 1987. 103 p. ISBN 2-11-001730-9.

Cette étude, réalisée avec le soutien de la Mission de la Culture scientifique et technique du Ministère de la Culture a un titre trompeur. Cette revue bibliographique, introduite par un bon exposé méthodologique, recense en effet des évaluations diverses : déterminer l'effet d'une visite sur l'apprentissage et les attitudes, analyser un public, mettre en évidence l'effet pédagogique des supports... C'est donc une mine d'informations, utile également pour la vision critique de la méthodologie employée dans chaque cas.

Les Bibliothèques

CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE. Paris. *La Médiathèque..* Paris : Cité des Sciences et de l'industrie, 1986.

Brochure parue à l'ouverture de la Médiathèque ; présente celle-ci et la classification adoptée.

DANILOV, Victor J. Un Centre d'éducation scientifique informelle à Chicago. *Muséum*, 1986, n° 150, p. 79-83.

En 1983, Le Musée des Sciences et de l'Industrie de Chicago a amélioré et enrichi la gamme déjà vaste de ses services en ouvrant un centre d'éducation scientifique. Celui-ci comporte une grande bibliothèque scientifique, une bibliothèque de référence (bien décrites et commentées), un centre de prêt de matériel scientifique, des laboratoires.

DECROSSE, Anne. En quoi les musées diffèrent de la bibliothèque ?. *Protée*, 1988, volume 16, n° 3, p. 41-47.

Analyse comment peuvent fonctionner ensemble le type de discours construit par le musée, la visite, l'exposition... et celui du texte, appartenant à l'univers de la bibliothèque. Il y a introduction d'un espace-temps différent, et abandon des étapes longues lecture/écriture que suppose l'ordre de la bibliothèque.

Inauguration de la nouvelle bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1969, n° 9-10, p. 361-373.

Parmi les allocutions prononcées, nous retenons celles de Mr Roger HEIM, directeur du Muséum, qui dresse l'historique de la constitution des fonds de la bibliothèque, et celle de Mr Christian FOUCHET, Ministre de l'Education nationale qui définit la mission du Muséum comme : constituer et tenir à jour un inventaire aussi complet que possible des connaissances dans le domaine des sciences naturelles.

PERU, Laurent. *Le Centre de documentation du Muséum d'Orléans*. Orléans, 1990. 16 f.

Document interne destiné à préciser les modes de fonctionnement du futur Centre de documentation et établir un calendrier d'ouverture pour la municipalité.

L'auteur identifie quatre demandes de la part du public : Initiation-Découverte, Scientifique-Technique, Pédagogique-Médiatique, Environnemental. Il préconise la création d'un Centre de Documentation sur l'Environnement en région Centre.

ENQUETE SUR L'ACTIVITE DOCUMENTAIRE DANS LES MUSEES D'HISTOIRE NATURELLE DE PROVINCE

1. Identification

Nom du Musée : Classé
..... Contrôlé
.....

Superficie totale du musée :

Date de création :

Nombre d'habitants de la ville :

Nombre d'habitants de l'agglomération :

Nombre moyen de visiteurs par an :

dont scolaires (en %) :

Le musée a-t-il un local aménagé en bibliothèque ?

oui non

Remarques et suggestions :

.....

.....

.....

2. Collections documentaires

2.1. Fonds existant

Imprimés

Nombre de collections de périodiques :

Nombre d'ouvrages :

dont

Nombre de manuscrits :

Nombre de livres anciens (avant 1810) :

Audio-visuel

Nombre de diapositives :

Nombre de photographies :

Nombre de cassettes audio :

Nombre de cassettes vidéo :

Nombre de disques noirs :

Nombre de disques compacts :

Autres (vidéodisques, microfilms...)

Précisez :

Provenance des fonds existants

Dons

Legs

Echanges

Dépôt fait par une association

Dépôt fait par la bibliothèque municipale

Achats

Thèses ou articles de chercheurs

Autre (précisez) :

2.2. Politique d'acquisitions

Comment accroissez-vous actuellement vos collections ?

- Dons
- Legs
- Echanges
- Dépôts
(précisez par quel organisme):
- Productions du musée lui-même
- Achats

Nombre d'abonnements de périodiques en cours :

Budget consacré aux achats documentaires en 1989 :

Privilégiez-vous un (ou plusieurs) domaine des sciences naturelles dans votre politique d'acquisitions ? Lequel ? :

.....

Privilégiez-vous un (ou des) public spécifique dans votre politique d'acquisitions (recherche, enfants, vulgarisation, ...) ? :

.....

Remarques et suggestions :

.....

.....

3. Gestion du fonds documentaire

3.1. Personnel

Nombre de personnes affectées à la bibliothèque :

- à temps plein
- à temps partiel

Précisez éventuellement les autres activités du personnel affecté à la bibliothèque :

.....

.....

Formation professionnelle du personnel de la bibliothèque :

.....

.....

Statut du personnel (associatif, municipal, contractuel...) :

.....

Avez-vous recours pour la gestion de la bibliothèque à des vacataires, agents saisonniers, objecteurs de conscience ?

.....

.....

3.2. Local de la bibliothèque

Superficie totale :

Nombre de places assises :

3.3. Catalogues et inventaire

Les collections documentaires font-elles l'objet d'un inventaire spécifique?

oui non

Existence de fichiers

- Auteurs
- Titres
- Matières
- Systématique
- Topographique
- Titres de périodiques
- Dépouillement de périodiques

Les fichiers sont-ils

- sur support papier
 - sur support informatique
- Précisez matériel et logiciel employés

.....
.....

3.4. Classification utilisée à la bibliothèque

- Dewey
- CDU
- Par grands domaines
- Spécifique aux sciences naturelles (précisez)

.....
 Autre (précisez)

.....
 Pas de classification

4. Activités de la bibliothèque

4.1. Communication des fonds documentaires au public

La bibliothèque est ouverte

- au personnel du musée
- à des lecteurs autorisés, justifiant de recherches
- à tous publics

Heures d'ouverture :

.....
.....
.....

Nombre de lecteurs inscrits :

.....

Les collections sont-elles prêtées à domicile ? :

.....

Nombre de prêts par an ? :

.....

Quelles sont les demandes spécifiques de votre public ? :

.....
.....
.....
.....

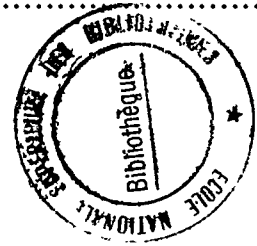
4.2. Détaillez les activités qu'a pu développer la bibliothèque, les expériences menées (activités en direction des enfants, constitution de dossiers documentaires, activités pédagogiques...) :

.....

Remarques et suggestions :

.....

5. Politique documentaire du musée



5.1. Organisation des recherches documentaires
 (sur demande de lecteur, pour préparer une exposition...)

Utilisation des ressources locales

- a) Bibliothèque du Musée
 très souvent de temps en temps jamais
- b) Bibliothèque municipale
 très souvent de temps en temps jamais
- c) Bibliothèque universitaire
 très souvent de temps en temps jamais

d) Autre bibliothèque de la ville (précisez) :

.....

très souvent de temps en temps jamais

Utilisation des ressources d'autres bibliothèques ou services

- a) Office de Coopération et d'Information Muséographiques (OCIM)
 très souvent de temps en temps jamais
- b) Centre de Documentation de l'UNESCO
 très souvent de temps en temps jamais
- c) Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle
 très souvent de temps en temps jamais
- d) Bibliothèque Nationale
 très souvent de temps en temps jamais

e) Autres (précisez) :

.....

très souvent de temps en temps jamais

Interrogez-vous des banques de données ?

Lesquelles ? :

.....

5.2. Production documentaire du musée

Produisez-vous des catalogues d'exposition
 des catalogues de collection
 des périodiques
Nom du périodique :
.....
 des réalisations audio-visuelles
fondus enchaînés :
films vidéos :

Ces productions sont-elles déposées à la bibliothèque du musée ?
 oui non

Ces productions sont-elles déposées dans d'autres bibliothèques ?
 oui non

Lesquelles ? :
.....
.....

La bibliothèque a-t-elle une activité propre de production (catalogue des périodiques reçus...) ? :
 oui non

Remarques et suggestions :
.....
.....

6. Evolution et prospective

Dans les projets éventuels concernant le musée (réaménagement, déménagement, extension...) une bibliothèque est-elle prévue ou agrandie ?
 oui non

Pouvez-vous préciser pourquoi ? :
.....
.....
.....
.....
.....

Estimez-vous utile ou prioritaire une évaluation nationale des collections imprimées dans les musées d'histoire naturelle, débouchant sur un recensement, un catalogue collectif et une coopération entre établissements dans ce domaine ?
 oui non

Pouvez-vous préciser pourquoi ? :
.....
.....
.....

Remarques et suggestions :
.....
.....
.....
.....

Merci de préciser qui a rempli ce questionnaire :

Merci.



* 9 5 7 3 7 9 7 *